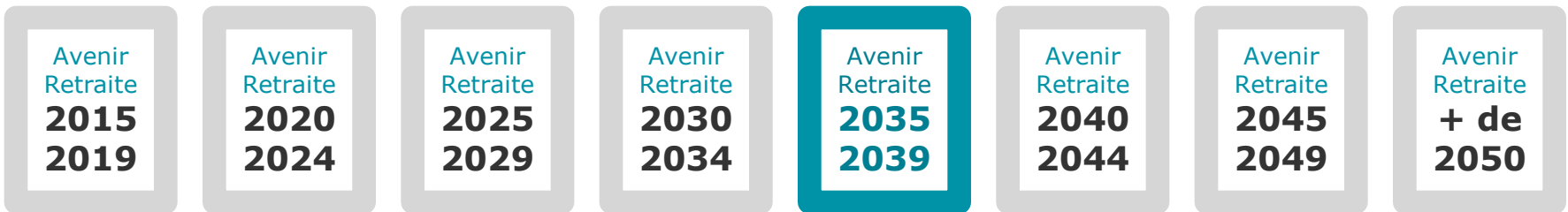




ANALYSE DES PERFORMANCES ET PERSPECTIVES : *GAMME AVENIR RETRAITE*

AVENIR RETRAITE : Principe de fonctionnement

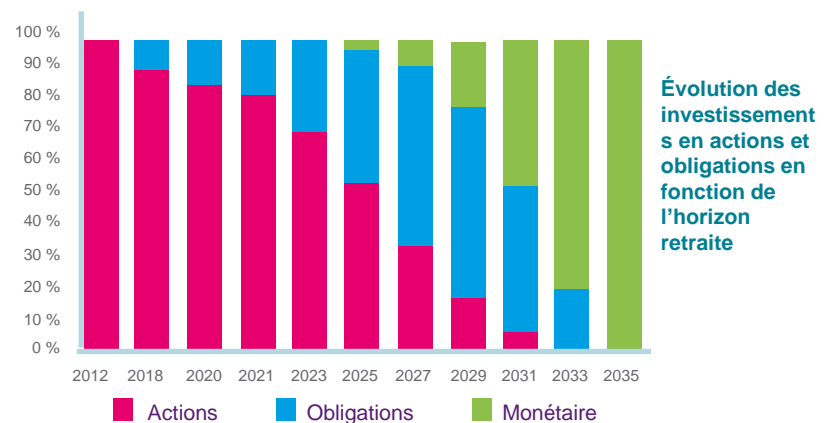
En 2013, l'entreprise XY met en place un PERCO. M Dupont, salarié de XY, estime partir à la retraite dans 24 ans, soit en 2037, il souhaite épargner dans son nouveau PERCO et a choisi la tranquillité de l'option pilotée. Il sera investi sur le fonds qui correspond à son projet de départ à la retraite soit...



PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

- Une gestion très dynamique dans un premier temps avec une pondération en actions qui peut être forte selon l'horizon de placement
- Une réduction progressive du risque par l'intégration d'actifs moins risqués au fur et à mesure que le salarié se rapproche de sa date de départ en retraite
- Une part prépondérante de titres très défensifs au terme de la période d'épargne pour permettre au salarié de récupérer son capital dans les meilleures conditions

EXEMPLE : ÉVOLUTION DU FCPE 2035-2039



Des marges de manœuvre tactiques⁽¹⁾ sur chaque classe d'actif

Des marges de manœuvre importantes et asymétriques

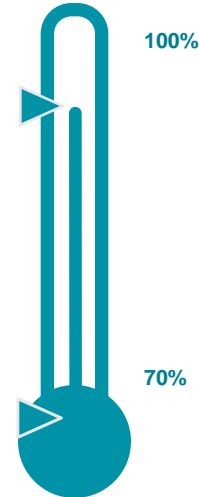
- Latitude du gérant par rapport à la table de désensibilisation prédéfinie, si nécessaire

Objectifs de la flexibilité

- Capturer les principales tendances des marchés (hausses et baisses)
- Limiter la baisse en cas de marchés très adverses ou continuellement baissiers

ACTIONS INTERNATIONALES

90%
(Benchmark stratégique)

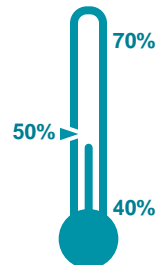


OBLIGATIONS INTERNATIONALES

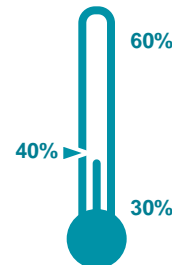
10%
(Benchmark stratégique)



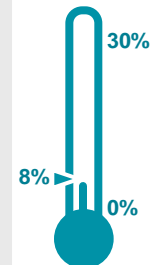
dont Actions Europe



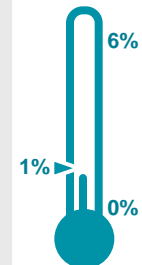
dont Actions Internationales ex Europe



Dont Obligations Aggregate €



Dont obligations internationales



Dont obligations émergentes

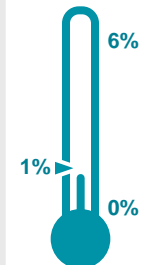
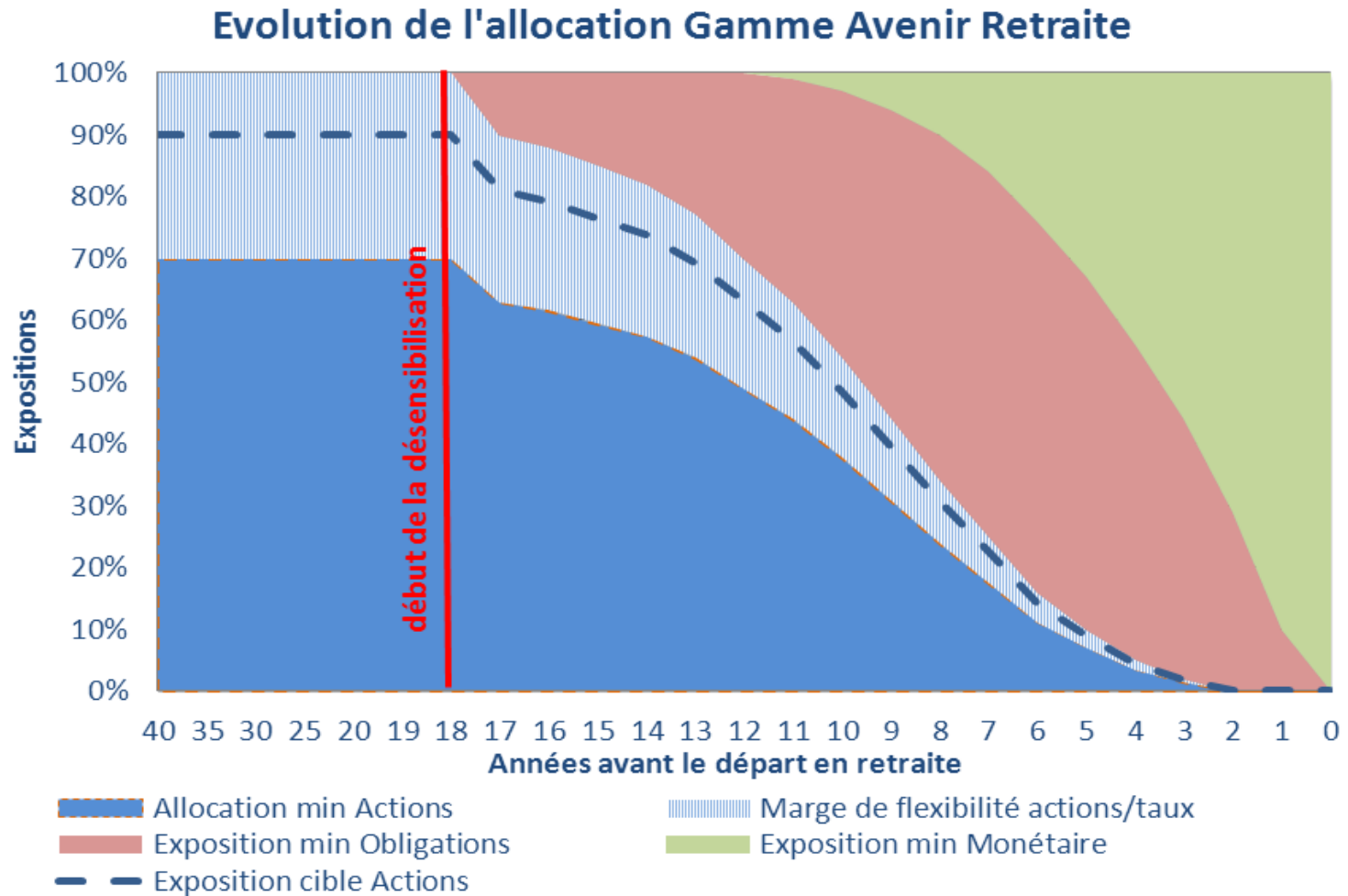


Illustration pour les fonds qui n'ont pas commencé le process de désensibilisation. Les fonds ayant démarré le process de désensibilisation disposent également de flexibilité mais les marges de manœuvre sont de fait différentes. Source Natixis AM

Illustration des marges de flexibilité



Evolution des marchés financiers

	2016	02.06.17
Indices Actions		
Actions Monde AC	+11.1%	+5.1%
Actions Europe	+1.7%	+10.6%
Actions Etats-Unis	+14.6%	+2.6%
Actions Canada	+28.3%	-5.3%
Actions Japon	+5.4%	+4.8%
Actions Asie Pacifique	+11.1%	+5.0%
Actions Asie Emergentes	+9.3%	+14.9%
Actions Amérique Latine	+35.4%	+3.1%
Actions Afrique	+14.4%	+8.2%
Actions Europe de l'Est	+38.8%	-0.5%

Evolutions des marchés financiers

	2016	02.06.2017
Indices Taux		
Obligations Euro Aggregate	+3.3%	-0.1%
Obligations Internationales All Maturities €	+2.2%	+0.9%
Obligations Emergentes All Maturities €	+8.3%	+4.1%
Monétaire	-0.32%	-0.15%

Performances des FCPE de la gamme Avenir Retraite

	2016	2017 (*)
AVENIR RETRAITE 2020-2024	1.92%	0.77%
<i>Indice de référence</i>	2.27%	0.68%
AVENIR RETRAITE 2025-2029	3.65%	4.12%
<i>Indice de référence</i>	4.60%	3.45%
AVENIR RETRAITE 2030-2034	4.72%	6.67%
<i>Indice de référence</i>	6.31%	6.02%
AVENIR RETRAITE 2035-2039	5.24%	8.17%
<i>Indice de référence</i>	7.00%	7.21%
AVENIR RETRAITE 2040-2044	5.27%	8.18%
<i>Indice de référence</i>	7.00%	7.21%
AVENIR RETRAITE 2045-2049	5.26%	8.26%
<i>Indice de référence</i>	7.00%	7.21%
AVENIR RETRAITE 2050-2054	5.14%	8.26%
<i>Indice de référence</i>	7.00%	7.21%
AVENIR RETRAITE 2055-2059 *		
<i>Indice de référence</i>		

(*) au 02.06.17

Allocation d'actif : Exemple pour les FCPE les plus longs

Actions	93% versus 90%
Europe	47.3% contre 41.5% dans le benchmark + Diversification Actions Euro
Euro PME	8% de Natixis Actions Euro PME
Amérique du Nord	25.5% contre 27.5% dans le benchmark Sous-pondération Etats-Unis de 1% Sous-pondération Canada de 1.1%
Japon	Neutralité
Emergents	Asie Emergente : neutre Sous pondération Amérique Latine, pas d'Afrique du Sud Position sur la Russie
Obligations	Forte sous pondération
Obligations Aggregate	4.1% versus 8% dans le benchmark
Obligations Internationales	H2O Multibonds 1%
Obligations Emergentes	Pas de position
Obligations Convertibles	1.1% Natixis Convertibles Europe

Gamme Avenir Retraite

La gamme est « Macron » compatible et détient donc des actions PME

	2016	2017 (*)
Natixis Actions Euro PME	+11.84%	+24.91%
Benchmark	+0.01%	+18.41%
<i>CAC PME</i>	-2.70%	+20.25%
<i>MSCI EMU Small Cap</i>	+3.25%	+16.57%

Informations légales

Natixis Asset Management

21, quai d'Austerlitz - 75634 Paris cedex 13 - Tél. +33 1 78 40 80 00

Société anonyme au capital de 50 434 604,76 euros

Agréée en qualité de Société de Gestion de Portefeuille sous le numéro GP 90-009 en date du 22 mai 1990

Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738

Ce document est destiné à des clients professionnels. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Natixis Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Natixis Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Natixis Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et notamment en ce qui concerne la description des processus de gestion qui ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Natixis Asset Management.

Natixis Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les OPCVM cités dans ce document ont reçu l'agrément de l'Autorité des Marchés Financiers ou sont autorisés à la commercialisation en France. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un OPCVM sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Le prospectus et les documents périodiques sont disponibles sur demande auprès de Natixis Asset Management. Le prospectus doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription.

Dans l'hypothèse où un OPCVM fait l'objet d'un traitement fiscal particulier, il est précisé que ce traitement dépend de la situation individuelle de chaque client et qu'il est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Natixis Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.